

Auxiliaire de puériculture - Pôle de remplacement - La Maison des Lutins (H-F)

La Ville de Châteauroux, vous informe de la vacance, en externe et en interne, accessible aux agents actuellement contractuels, d'un poste d'Auxiliaire de puériculture - affecté au pôle de remplacement à temps complet à la crèche la Maison des Lutins (H-F), à la Direction Enfance, Education-Jeunesse.

Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole ... C'est aussi une terre de jeux qui recevra les épreuves de tir dans le cadre des JO 2024 !!!

PROFIL : Poste relevant du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture, ouvert aux agents titulaires, inscrits sur la liste d'aptitude ou contractuels.

A défaut, l'agent devra a minima détenir le CAP Petite Enfance.

MISSIONS : Poste de polyvalence entre les unités et la cuisine

Dans les unités :

- Accueillir les enfants et les parents,
- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant,
- Favoriser le développement psycho-affectif, somatique et intellectuel de chaque enfant en situant son action dans le projet de l'équipe,
- Chercher à identifier les besoins de chaque enfant et effectuer les soins qui en découlent (repas, sommeil, hygiène, activités...),
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- Entretenir un environnement adapté et stimulant autour des enfants,
- Collaborer au projet de l'équipe,
- Optimiser la propreté et l'hygiène des locaux et du matériel tout au long de la journée, dans le respect des normes et protocoles d'entretien.

En cuisine :

- Assurer le rôle d'aide cuisinière dans la confection des repas,
- Réaliser l'entretien des locaux techniques.

PARTICULARITÉS ET SPECIFICITES DU POSTE :

Poste à temps complet, agent affecté à la crèche de **La Maison des Lutins**, étant amené à effectuer des remplacements dans les autres structures Petite enfance de la Ville lorsqu'il n'y a pas de besoin sur la crèche de rattachement.

Horaires et temps de travail : horaires variables suivant les besoins et les plages horaires d'ouverture des structures (entre 6h30 et 18h40), du lundi au vendredi, 38h45 hebdomadaire, 21 jours d'ARTT par an.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé - maintien de salaire,

Actions de cohésion (chorale, sport au travail, visites de sites, ...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à **Madame Anne-Sophie Venault, Directrice de la crèche au 02 54 08 87 88.**

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr/ les institutions > offres d'emploi» **avant le 28 avril 2024.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 28 avril 2024.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.